Bulletin de santé du végétal grandes cultures

ÉCOPHYTO

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Nord Pas de Calais Picardie

Edition du Nord - Pas de Calais

Bulletin N° 09 du 05 avril 2016

7 pages

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

avec la participation
des coopératives (la Flandre, Unéal, Union de la Scarpe), négoces (Act'Appro, Nord Négoce, Raisonord, Ternovéo), Tereos, filière lin, semenciers, firmes, LEGTA d'Arras, Institut de Genech, SETA de Bapaume, Agro-vision et des agriculteurs observateurs.

AGROMETEO

Temps variable ponctué de quelques averses et entrecoupé de larges éclaircies.
Températures comprises entre 5 et 10 °C.
Vent modéré avec rafales faiblissant en fin de semaine.

SOMMAIRE

Betterave : levée en cours. Surveiller les limaces
Colza : fin du risque proche pour charançon et méligèthes (sauf parcelles handicapées)
Blé : stade épi 1cm voire 1 nœud pour les plus avancés.
Orge d'hiver : stade 1 nœud (surveiller les maladies)
Lin : levée en cours (surveiller les altises)
Orge de printemps, Féverole et Pois : levée en cours

Betterave : 10 parcelles observées

Pour la période de semis du 15 au 24 mars les levées de betteraves sont en cours, (du stade cotylédons en crosse à cotylédons étalés) l'humidité qui persiste permet fort heureusement une bonne émergence malgré des sols parfois bien refermés. Les premiers comptages réalisés dans les essais 20 jours après semis donnent des populations comprises entre 3500 à 76000 plantes à l'hectare.

Les premières levées d'**adventices** sont observées depuis la fin de semaine dernière.

ITB

Levée d'adventice (repousse colza)

...surtout des crucifères mais aussi des renouées liserons.

Ravageurs :

Attention aux **limaces**, (noires et grises observées sur 2 parcelles) car les conditions climatiques actuelles leur sont très favorables et les premiers dégâts sont observés.
Il est conseillé de mettre en place des pièges afin de s'assurer de la présence du parasite et de vérifier si le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

Attention, inversion des seuils limaces dans le BSV de la semaine dernière. ***Voici les bons seuils***

Seuil de nuisibilité limaces sur betterave :
Limace **grise** : 4 au m²
Limace **noire** : 1 au m²
Du semis au stade 6 feuilles

C. Gazet — CA NPDC

Larve de tipule

La présence de **larves de tipules** est également observée sur 2 parcelles.

pas de seuil
tipule sur betterave

Colza : 30 parcelles

Stades

Les stades continuent d'évoluer, on observe de plus en plus de fleurs dans les champs : les trois quarts des parcelles possède au minimum un pied avec des fleurs.

25 parcelles au stade E (Boutons séparés. Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie)

5 parcelles au stade F1 (premières fleurs ouvertes sur minimum 50% des pieds)

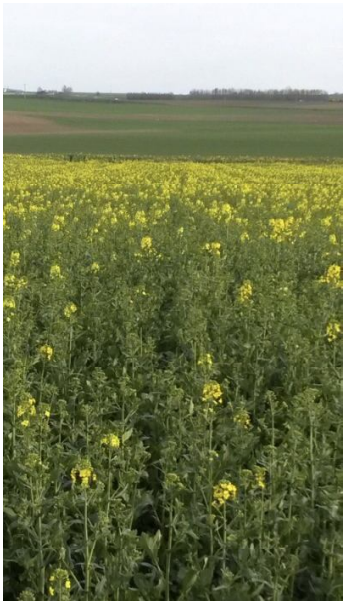

D. Risbourg — CA NPDC

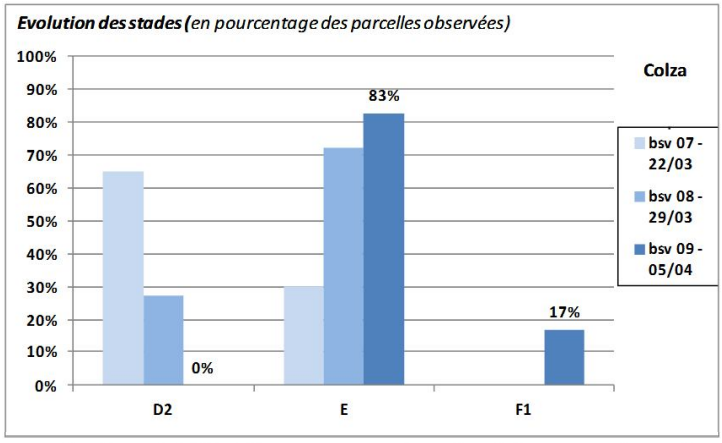

Seuils de nuisibilité (en nombre de méligèthes par plante)

	état /stade de la culture			
	Saine		Handicapée	
Type de sol	Stade D1	Stade E	Stade D1	Stade E
Sol profond	3	6-9	2	4-6
Sol superficiel	2	4-6	1	2-3

C. Gazet — CA NPDC

Différence variétale à la floraison

Méligèthes

La présence de méligèthes est fréquente dans les parcelles.

Pour celles qui sont encore à un stable sensible, l'intensité augmente avec en moyenne 2 méligèthes par plante conte 0,5 la semaine dernière.

La présence des individus est plus forte en bordure, mais de façon non systématique.

C. Gazet — CA NPDC

méligèthes

Dans la grande majorité des cas, le risque est faible car, soit la parcelle n'est plus en période de sensibilité avec l'apparition de fleurs, soit les seuils de nuisibilité ne sont pas atteints pour les parcelles saines.

Restez vigilant sur les parcelles en retard de végétation et en difficulté (dégâts de larves d'altises, ports buissonnants, fortes brûlures d'azote, dégâts de mouche du chou…) car les seuils peuvent être atteints et la capacité de compensation du colza est faible.

A noter que l'attractivité des plantes pièges (Es Alicia) est vérifié avec des niveaux d'infestation de 5, 10, 12 ou 20 individus par pied d'Es Alicia (soit 2 à 12 fois supérieur à la variété d'intérêt) dans 6 parcelles où le mélange a été réalisé.

Charançon de la tige du colza

On signale sa présence dans la cuvette de 10 parcelles avec des niveaux variables de 1 à 5 individus. Etant donné l'évolution des stades, on est proche de la fin du risque pour la grande majorité des parcelles.

Seuil de nuisibilité des charançons de la tige :
Il n'existe pas de seuil de nuisibilité pour ce ravageur.
On considère que les femelles sont aptes à pondre en moyenne 8 à 10 jours après leur arrivée en culture.
Période de risque début de l'élongation (stade C1/C2) jusqu'à la fin de la montaison (stade E).

Comme pour les méligèthes, la vigilance doit continuer dans les situations en difficulté de croissance.

Le modèle Proplant considère que les conditions de vol étaient optimales dimanche et lundi : le vol a déjà eu lieu sur la station de Boulogne/mer à 25% (parcelle exposée au vent) ou 50% (abritée) et sur la station de Lille à 25% (exposée) ou 86% (abritée).

Autres

On signale ponctuellement un dégât de pigeons dans une parcelle.

D Risbourg — CA NPDC

Dégâts de pigeon

Maladies :
Les colzas restent globalement sains.

On signale de la cylindroporiose sur les feuilles de 70% des plantes d'une parcelle.

cylindrosporiose

Marc Dupayage—UNEAL

Auxiliaires :
2 observations ont été réalisées : 1 abeille par plante en moyenne sur 20m.
Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »
voir encadré en dernière page

La présence d'insectes pollinisateurs est signalée

C. Gazet — CA NPDC

Seuils de nuisibilité helminthosporiose et rhynchosporiose de l'orge :
Comptabiliser ensemble les taches de ramulariose, **rhynchosporiose et d'helminthosporiose dès le stade 1 Nœud sur les 3 dernières feuilles**
le seuil est atteint, si la somme des feuilles touchées par l'une ou l'autre des maladies dépasse
-10% (**variétés sensibles**)
- 25% (**variétés tolérantes**)
Rouille Naine : dès l'apparition des premières pustules

ORGE D'HIVER : 12 parcelles

Stades
Le stade 1 noeud est atteint pour la majorité des parcelles. (stade à partir duquel, il convient de surveiller la présence de symptômes de maladies)

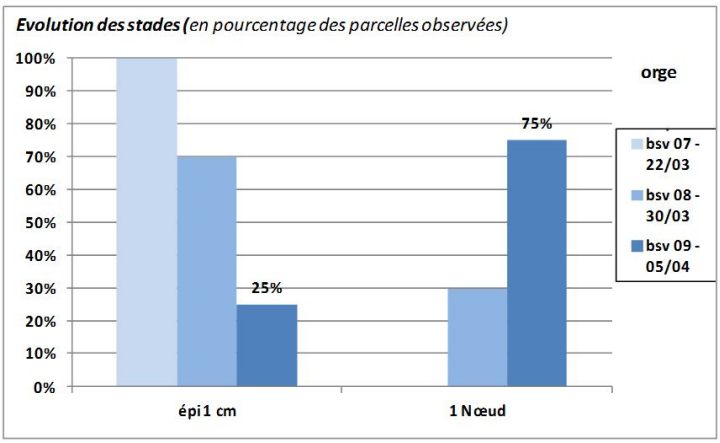

Maladies de l'orge
Présence de maladies signalées sur les 9 parcelles ayant atteint le stade 1 nœud :

Helminthosporiose sur 5 parcelles dont 3 avec seuil de nuisibilité atteint.
Rhynchosporiose sur 6 parcelles dont 5 avec seuil de nuisibilité atteint.
Rouille naine sur 2 parcelles

Globalement, 6 parcelles sur 9 ont atteint le seuil

Rhynchosporiose

C. Gazet — CA NPDC

Orge de Printemps : 8 parcelles

8 parcelles observées sur le réseau.
5 parcelles en cours de levée et 1 parcelle à 1 feuille (semis du 15 au 25/03)
2 parcelles à 2 feuilles (semis du 29/02 et 01/03)

Des dégâts d'oiseaux (pigeons) sont signalés sur 2 parcelles
Surveiller particulièrement la présence de limaces (**signalée sur 4 parcelles**)…

… mais aussi d'éventuelle apparition de pucerons.

Orge printemps levée et présence de pigeons.

C. Gazet — CA NPDC

Blé : 34 parcelles

Stades

Sur 34 parcelles observées, seules 2 sont encore fin tallage et 6 au stade 1 nœud.

La majorité est donc au stade épi 1 cm dépassé

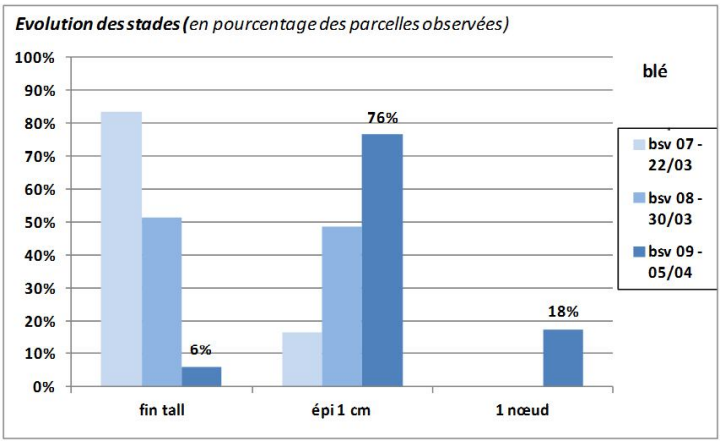

Rouille jaune :

Petit redémarrage de la maladie, puisque 1 seule parcelle du réseau sur Kilimandjaro signale la présence de pustules ainsi que 2 autres signalements sur Altamira et hyfi.

C. Gazet — CA NPDC

Rouille jaune (variété hyfi)

Avec le redoux, la rouille jaune est à surveiller en situations à risque (cf. échelle des sensibilités variétales).

Références			*Nouveautés et variétés récentes*			
Résistants						
	(GALACTIC)	(BOISSEAU)	POPEYE	SHERLOCK	TERROIR	VYCKOR
			COSTELLO	LENNOX	MATHEO	RGT MONDIO
	TOBAK	BOLOGNA	CALUMET	COLLECTOR	FENOMEN	NEMO
			SALVADOR	SOTHYS CS		
		BERMUDE	ADVISOR	DESCARTES	LAVOISIER	RGT VENEZIC
Assez résistants						
SY MOISSON	(SCENARIO)	CALABRO	AIGLE	CREEK	FOXYL	GRANAMAX
SOKAL	PAKITO	AREZZO	HYGUARDO	TRIOMPH		
SOLEHIO	RUBISKO	FLUOR	FALADO	THALYS		
	CELLULE	APACHE	ATOURIC	FRUCTIDOR	GALLIXE	MEETING
			ARMADA	AUCKLAND	KUNDERA	LITHIUM
		ARKEOS	(GHAYTA)	(REBELDE)		
		BERGAMO	DIAMENTO	NORWAY	RGT TEKNO	
Moyennement sensibles						
	CHEVRON	ACCROC	AYMERIC	(FORCALI)	GOTIK	HYBIZA
	(GALIBIER)	EXPERT	MANDRAGOR	PHILEAS	STARWAY	GRAPELI
OREGRAIN	(AMBITION)	BAROK	DIDEROT	RGT TEXACC	(SOBRED)	SYLLON
	BOREGAR	ASCOTT				
Assez sensibles						
	LEAR	ALLEZ Y				
Sensibles						
	LYRIK	HYSTAR	APLOMB	ESPART	RGT KILIMANJARO	
		RONSARD	CAMELEON	(TIEPOLO)	TENTATION	
Très sensibles						
(HYXTRA)	(PALEDOR)	ALTIGO	BELEPI	RECIPROC	STADIUM	
	(QUALITY)	(NOGAL)	MODERN			
TRAPEZ	LAURIER	ALIXAN	HYFI			
	HYSUN	FAIRPLAY	HYWIN			

() à confirmer

Source : essais pluriannuels, 44 en 2015

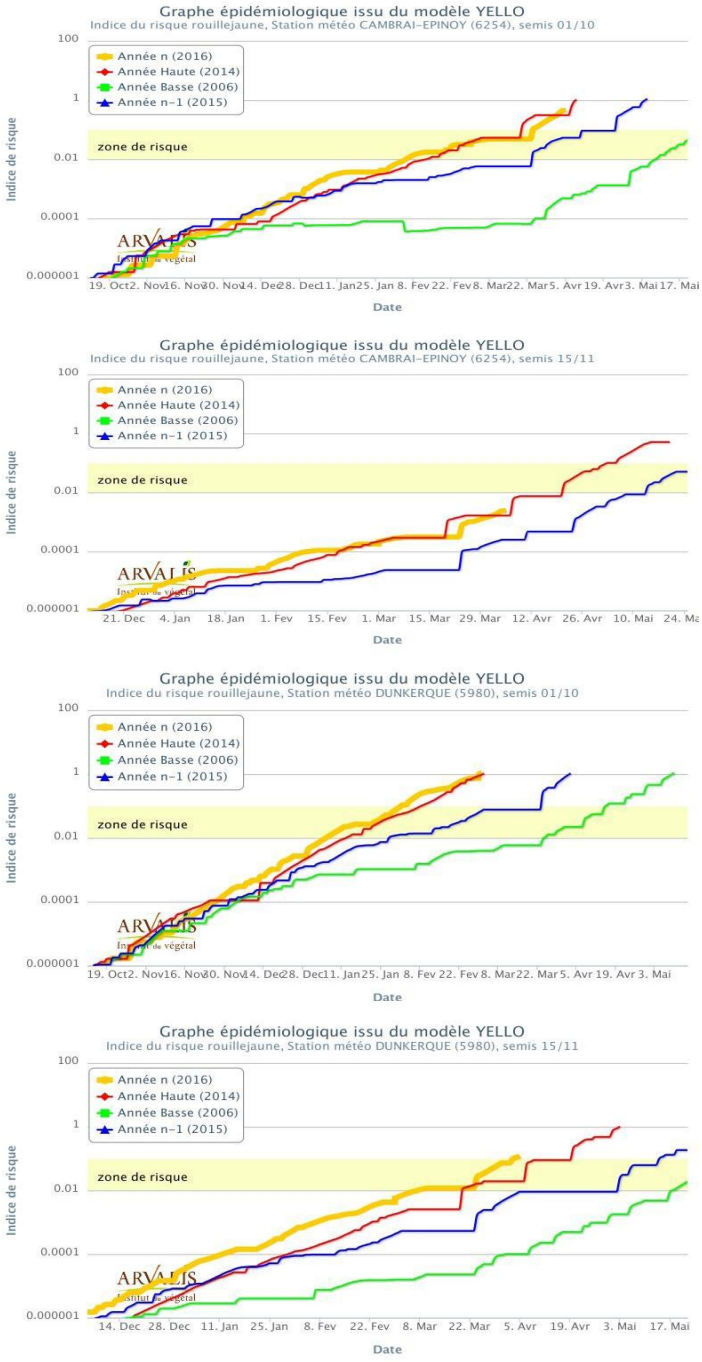

Les conditions climatiques redeviennent favorables à la rouille jaune avec le retour des pluies et surtout des températures plus douces.

Le modèle épidémiologique Yello évolue effectivement à la hausse cette semaine quelle que soit la date de semis.

La trajectoire de 2016 revient sur la référence haute de l'année 2014 (cf.graphiques ci-dessous).

La zone jaune indiquée par le modèle précise l'expression potentielle de symptômes en situations agronomiques à risque (variétés sensibles…).

Seuil nuisibilité rouille jaune :

à partir du stade épi 1 cm : Foyers actifs (plusieurs plantes contiguës avec pustules pulvérulentes)

À partir du stade 1 nœud : dès la présence des premières pustules

Maladies du pied

Piétin verse

Les contaminations annoncées la semaine dernière ne semblent pas être suivies d'effet, puisqu'une seule parcelle fait état de présence de symptômes de piétin-verse sur 10% des pieds. 2 parcelles signalent la présence de rhizoctone.

C. Gazet — CA NPDC

Rhizoctone (symptôme de brûlure de cigarette)

Seuil de nuisibilité piétin-verse :
À partir du stade épi 1 cm
Moins de 10% : nuisibilité attendue nulle
De 10 à 35% : nuisibilité variable
Plus de 35% : nuisibilité certaine

Grille parcellaire d'évaluation du risque piétin verse
Nord Pas-de-Calais
(SRAL NPC, FREDON NPC, ARVALIS-institut du végétal)

1- Potentiel infectieux du sol

Fréquence de retour du blé	Blé de blé ou Monoculture	2	a	a + b = A
	Blé tous les 2 ans	1		
	Blé tous les 3 ans ou plus	0		
Travail du sol	Labour	0	b	
	Non labour	-1		

2- Milieu physique

Type de sol	argile	2	c	c = B
	argilo calcaire	3		
	limon	4		
	limon argileux	3		
	limon battant	4		
	sable	1		

3- Effet date de semis et tolérance variétale

Date de semis	Jusqu'au 20 octobre	1	d	d + e = C
	Après le 20 octobre	0		
Tolérance variétale	GEVES 1 et 2	2	e	
	GEVES 3 et 4	1		
	GEVES 5	0		
	GEVES 6 et 7	-2		

4- Effet climatique issu du modèle TOP (données fournies dans le BSV, utiliser le poste météo le plus proche de la parcelle)

Indice TOP inférieur à 30 :	0	f	= D
Indice TOP entre 30 et 45 :	1		
Indice TOP supérieur à 45 :	2		

Indice TOP entre 30 et 45 :	1	f	= D
Indice TOP supérieur à 45 :	2		

4- Effet clim

Note globale A + B + C + D =

Septoriose :
Latente en fond de végétation, on la signale sur la F3 du moment (voire F2) sur 5 des 6 parcelles ayant atteint le stade 1 nœud, il faudra donc la surveiller dans les semaines suivantes.
Mais, les stades de sensibilité **ne sont pas encore atteints**, les **conditions climatiques du printemps seront déterminantes** dans le développement de la maladie.

Ravageurs

Signalement anecdotiques de mouche grise sur 1 parcelle et des premiers symptômes de léma

Lin

Lin : 15 parcelles observées dont 4 flottantes

9 parcelles au stade cotylédons visibles (A2), 6 au stade germination/fendillement (A1).
Les levées sont homogènes avec une bonne vigueur.
Quelques cas ponctuels de difficulté de levée à cause de la battance.
Les conditions météo n'ont pas permis de finir les semis la semaine passée.
Altises : 10 parcelles avec des altises observées.
Aucune parcelle observée avec plus de 15% d'attaque.
Les conditions ont été très favorables aux altises ce week-end, les attaques ont pu s'effectuer dès le stade fendillement. Les conditions météo qui arrivent seront assez favorable aux insectes.

N. Weksteen—la linière

Présence d'atises dès le stade fendillement

Les parcelles sont à observer régulièrement en milieu de journée.

Il n'existe pas de seuil pour les altises.
Le risque est à apprécier en fonction de l'état des lins (peuplement, vigueur, stade), du nombre d'insectes et de morsures ainsi que des prévisions météorologiques.

C. Gazet — CA NPDC

Altise (insecte et morsures)

Féverole de Printemps :

8 parcelles réseau Nord Pas de Calais — Picardie

Stades : Début des levées pour les parcelles les plus avancées

Sitone du pois

La parcelle la plus avancée du réseau est au stade une feuille.

Les premières morsures de sitones y sont déjà visibles .

Seuils de nuisibilité féverole

Sitones : présence d'encoches sur toutes les feuilles de toutes les plantes jusqu'à 6 feuilles

Oiseaux

La présence de pigeons ramiers est signalée sur certaines parcelles.

Les dégâts ne sont pas estimés pour le moment

C. Gazet — CA NPDC

Féverole : stade levée

Thrips (archives arvalis)

Pois Protéagineux

Stade pois de printemps : levée en cours à 1 étage foliaire. 10 parcelles observées en Picardie, 3 dans le Nord-Pas-de-Calais

C. Gazet — CA NPDC

Levée pois protéagineux de printemps

Thrips : Comment observer ?

Prélevez 10 plantes au hasard avec leurs graines et mettez-les dans un sac plastique transparent, fermé. Mettez le sac au soleil quelques minutes et secouez le. Comptez le nombre de thrips présents sur les parois du sac. Divisez ce nombre par 10 pour obtenir le nombre moyen de thrips par plante.

Seuils de nuisibilité pois protéagineux

Thrips : du stade crosse au stade 1 à 2 feuilles

1 thrips par plante

Analyse de risque

Le seuil de nuisibilité est atteint dans deux parcelles, à Vignacourt et Saint-Gratien dans la Somme (moyenne 1 thrips/plantes).

Les parcelles de pois de printemps sont en cours de levée : elles doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de thrips dès leur levée.

Les Thrips (*Thrips angusticeps*) sont des insectes allongés, de petite taille (1 à 2 mm), noirs, pourvus de quatre ailes étroites longuement frangées et de pièces buccales piqueuses suceuses asymétriques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.
Ce Bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles.
Il donne une tendance de la situation sanitaire... Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.
Directeur de la publication : Christophe Buisset, Président de la Chambre régionale d'agriculture Nord-Pas de Calais - Picardie
Animateurs des filières et rédacteurs :
Claude Gazet— Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais en collaboration avec :
COLZA et PROTEAGINEUX : Arnaud Van Boxsom -Terres Inovia
CEREALES : Thierry Denis—Arvalis Institut du Végétal
BETTERAVE : Vincent Delannoy - ITB
MAIS : Bertrand Carpentier—Arvalis Institut du Végétal
LIN : Aurélien Foirestier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais en collaboration avec Delphine Cast - Arvalis Institut du végétal
Coordination et renseignements : Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais (Tél: 03 21 60 57 60 -
Mail : samuel.bueche@agriculture-npdc.fr)

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

Dans les situations proches de la floraison, sur colza, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

Attention, la **mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles**. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.

Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Afin d'assurer la pollinisation, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette *« Les abeilles butinent »* et la note nationale BSV *« Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! »* sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur *www.itsap.asso.fr*

Cet encadré a été rédigé en 2012
par un groupe de travail DGAL, APCA, ITSAP-Institut de l'abeille, et soumise à la relecture du CNE.